



INTERNATIONAL
OIL POLLUTION
COMPENSATION
FUND 1992

FONDS INTERNATIONAL
D'INDEMNISATION DE 1992
POUR LES DOMMAGES DUS À
LA POLLUTION PAR LES
HYDROCARBURES

FONDO INTERNACIONAL
DE INDEMNIZACIÓN DE
DAÑOS DEBIDOS A LA
CONTAMINACIÓN POR
HIDROCARBUROS DE 1992

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le taux de paiement de l'indemnisation des victimes du sinistre du Prestige a été fixé à titre provisoire à 15 %.

Londres, le 7 mai 2003

Le Comité Exécutif du Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPO) s'est réuni à Londres ce mercredi 7 mai 2003 et a abordé, entre autres, les questions relatives au sinistre du Prestige. A cette occasion, il a étudié la possibilité de fixer un taux provisoire de paiement pour l'indemnisation des demandeurs.

Le Comité Exécutif a pris connaissance des estimations des conséquences économiques effectuées par les gouvernements français, espagnol et portugais, et a noté les incertitudes concernant l'importance des dommages, notamment dans le secteur du tourisme. Au regard de l'enveloppe disponible de 171.5 M€, le Comité a décidé de fixer à 15 %, à titre provisoire, le taux de paiement. Ce taux s'applique au montant agréé avec les demandeurs.

Cette décision permettra au FIPO de procéder aux premiers versements d'indemnités aux victimes avec lesquelles il parviendra à un accord sur le montant de leur préjudice.

De la même façon que le taux de paiement du sinistre de l'Erika a été augmenté à plusieurs reprises, le Comité étudiera la possibilité de réviser le taux de paiement concernant le sinistre du Prestige à chacune de ses réunions.

Le FIPO est une organisation intergouvernementale établie par les Etats. Il a pour vocation d'indemniser les victimes des dommages causés par une pollution résultant de déversements d'hydrocarbures persistants provenant d'un pétrolier et transportés en tant que cargaison. Le FIPO regroupe à ce jour 77 Etats membres et 8 autres deviendront membres d'ici au 3 février 2004.

Bureau de presse en France : 01 44 51 66 03